



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 103562

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'enseignement du latin et du grec dans notre pays. Il désire connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre afin de mieux valoriser ces langues.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103562

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 3002

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)